



**Projet « Conservation des écosystèmes et gestion des ressources en eau internationales
de l'Union du Fleuve Mano »**

Termes de Références

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA MISE EN OEUVRE D'UN
PROGRAMME DE SENSIBILISATION SUR LES QUESTIONS
ENVIRONNEMENTALES**

Introduction

Le projet « Conservation des écosystèmes et gestion des ressources en eau internationales de l'Union du Fleuve Mano » couvre les quatre pays de l'Union à savoir la Sierra Leone, la Guinée, le Libéria et la Côte d'Ivoire.

L'objectif de ce projet sous régional est de renforcer la gestion des ressources naturelles transfrontalières pour des bénéfices écologiques durables et des moyens d'existence améliorés pour les communautés forestières adjacentes. Il vient en appui aux collectivités locales dans le développement de moyens alternatifs de génération de revenus, ce qui conduira à une augmentation de la couverture forestière et de ses avantages connexes tant aux niveaux locaux que global (services écosystémiques, biodiversité, puits de carbone).

Le projet comprend deux composantes qui sont :

- ✓ Composante 1 : gestion intégrée des écosystèmes forestiers
- ✓ Composante 2 : gestion durable des eaux transfrontalières

Dans ses stratégies d'intervention, le projet FEM Mano promeut les meilleures pratiques dans les secteurs de production, la gestion améliorée des activités agricoles, les plans intégrés de gestion des terres et les questions environnementales transfrontalières.

Afin d'amener les populations vivant dans les zones d'intervention du projet à adopter une attitude favorable au changement de comportement afin d'atteindre les objectifs de conservation et de protection, la mise en œuvre d'activités de sensibilisation sont identifiées comme prioritaire. Ainsi, un programme de sensibilisation a été élaboré avec une quinzaine d'outils identifiée. Ce programme est assorti de neuf (9) fiches projets qui mettent en exergues 30 activités. Le programme de sensibilisation s'appuie sur les Produits d'activités antérieurement réalisées. Il est, par conséquent, basé sur les meilleures pratiques dans les secteurs de production, la gestion améliorée des activités agricoles, les plans intégrés de gestion des terres et des questions environnementales transfrontalières identifiées.

La sensibilisation vise au moins 300 000 personnes vivant dans les trois bassins versants transfrontaliers identifiés par le projet, notamment le bassin transfrontalier du Cavally partagé par la Côte d'Ivoire (54%), la Guinée (5%) et le Liberia (41%).

En Côte d'Ivoire, ce sont les régions du Tonpki, du Cavally, de San Pedro et de la Nawa qui sont visées par ce présent appel à candidature pour la mise en œuvre de cette activité de sensibilisation.

1. Objectif :

La présente consultation vise à recruter un consultant national pour la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation aux questions environnementales.

2. Résultats attendus

- Un programme de sensibilisation aux questions environnementales est mis en œuvre.

3. Produits attendus

- Un rapport de chaque activité de sensibilisation est produit.
- Un rapport final de la mise en œuvre du programme de sensibilisation est produit.

4. Lieux d'exécution

Les activités seront exécutées dans les régions du Tonkpi, du Cavally, de San Pedro et de la Nawa. Dans chacune des régions, au moins une activité sera réalisée pour tenir compte de la dimension de la portion nationale du bassin du Cavally en Côte d'Ivoire.

5. Thèmes de sensibilisation

Les thèmes prévus pour la sensibilisation ont été élaborés dans les fiches projets selon les thématiques en lien avec des activités ou pratiques observées dans les bassins et selon les besoins en formation/ sensibilisation :

- a. Exploitation minière industrielle et artisanale ;
- b. Agriculture itinérante et dégradation des terres et paysages ;
- c. Utilisation de filets de pêche inappropriés et de produits chimiques ;
- d. Feux de brousse et Production de bois de chauffage et de charbon ;
- e. Exploitation forestière industrielle et artisanale ;
- f. Chasse et Braconnage ;
- g. Communication et Gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;
- h. Gestion Participative des Ressources Naturelles
- i. Gestion durable des forêts et conservation des aires protégées

Ces thèmes devront être développés lors des séances de sensibilisation par le consultant à l'effet de sensibiliser les populations qui seront invitées. Les présentations devront être soutenues par des supports élaborés à cet effet et par des power point conçus par le consultant pour son auditoire.

6. Méthodologie et organisation de la consultance

6.1. Rôle et responsabilité du Consultant

Le consultant national (*Personne morale ou physique*) est chargé de :

- Développer l'approche méthodologique pour la mise en œuvre du programme de sensibilisation ;
 - o Proposer un plan d'exécution du programme et mettre en œuvre les activités retenues par fiche projet dans le cadre du programme de sensibilisation ;
 - o Exécuter la campagne de sensibilisation telle que proposée dans les fiches élaborées à cet effet ;
 - o Faire diffuser un programme radio / émissions sur les questions environnementales dans la zone du projet (régions du Tonkpi, Cavally, San Pedro et la Nawa);
 - o Produire des articles de presse ou des stories pour chacune des activités réalisées ;

- Produire un rapport par activité exécutée ;
- Produire le rapport final de la mise en œuvre du programme de sensibilisation au niveau national ;

6.2.Profil du Consultant

Un expert en Communication, titulaire d'une maîtrise au moins, ayant au moins 10 ans d'expérience en technique d'Information, Education et Communication ; spécialisé dans les questions environnementales et sociales :

- Ayant conduit au moins trois programmes similaires ;
- Ayant une connaissance en gestion de projets ;
- Avoir une connaissance des supports de sensibilisation sur les questions environnementales ;
- Avoir une connaissance du bassin du Cavally-Nuon et de la zone de la Reserve naturelle de la Forêt intégrée du Mt. Nimba et du parc naturel de Taï (CI). La connaissance des langues locales sera un atout.

7. Coûts

Les coûts éligibles pour cette consultance incluent :

1. Les honoraires du consultant ;
2. Les Per Diem ;
3. Coût de réalisation ;

8. Soumission des candidatures

Le (la) candidat(e) qualifié(é) ou l'équipe ou le cabinet répondant aux critères de cet appel doit envoyer son dossier de candidature en version électronique ou papier à l'Unité de Coordination du projet de la Côte d'Ivoire, comprenant : - le ou les Curriculum Vitae, - une lettre de motivation, - la proposition technique contenant la méthodologie de mise en œuvre du programme, - le chronogramme de réalisation, - et la proposition financière conformément aux orientations présentées dans les présents Termes de Références.

Les dossiers doivent être réceptionnés au plus tard le 30 Juillet 2022 à 17 heures.

Contacts pour le dépôt des dossiers :

À toure_bass@yahoo.fr Cel : (+225) 01 03 73 65 85

Copie à : firminyao@ymail.com ; dgpre.minef@gmail.com

Cel : (+225) 07 08 13 50 94 / 05 05 79 78 77